



Non paiement de ma prévoyance, aide lettre

Par **melodienelson**, le **04/09/2012 à 13:58**

Bonjour,rrnrnJe suis actuellement en maladie depuis plus de 3 mois suite à du harcèlement moral. rnDepuis le début de cet arrêt je trouve mon salaire très bas et je suis en train de faire des démarches pour voir si toutes mes indemnités me sont bien versées. rnrnPour infos, j'ai un maintien de salaire à 90% pendant 30 jours puis à 66% les 30 jours puis plus rien. rnMa prévoyance est censé prendre le relais sauf que ce n'est pas le cas. La prévoyance ne souhaite pas répondre à mes questions au téléphone, la SS ne peut arrêter la subrogation et donc je ne peux récupérer moi même le versement de mes indemnités. rnrnJe dois donc écrire une lettre pour demander cette prévoyance (ils ont déjà plus d'un mois de retard) et la je bloque un peu, pouvez vous m'aider à rédiger une lettre? rnrnPour mon info, y a t'il une loi qui protège le salarié par rapport à la prévoyance? par exemple l'employeur a t'il un délai à respecter pour verser cette complémentaire? A t'il le droit de ne pas me payer cette complémentaire pour m'embêter? rnrnS'il refuse de me payer après ma lettre, y a t'il une autre solution que d'aller au prud hommes? (pour le moment le problème de harcèlement moral n'est pas encore réglé et ils ne cherchent aucune solution pour moi) rnrnMa paye d'août est de 600e ce qui ne correspond même pas au 50% de la secu, j'attends ma feuille de paye pour comprendre. l'employeur n'a t'il pas une obligation de loyauté pour ne pas laisser ses salariés dans la m*****?rnpuis je demander des dommages et intérêts car j'ai du rendre mon appart sur Paris et rentrer chez mes parents. rnrnJe suis remercie d'avance pour toute l'aide apportée. rnrnCordialement,